

**Démocrates 2.0**

12 rue de la Palanque

47310 Roquefort

[democrates-2.0@laposte.net](mailto:democrates-2.0@laposte.net)

06 76 71 84 37

Roquefort le 24 octobre 2022

Objet : <https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/enquete-dup-parcellaire-amenagement-zones-d-a7920.html>

Monsieur le **Président de la Chambre d'Agriculture du Lot & Garonne**,

Nous sommes conseillers municipaux pour la commune de Roquefort et participons à des groupes de travail extramunicipaux sur les enquêtes publiques qui impactent nos territoires notamment dans l'ordre anté chronologique suivant :

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/participation-electronique-amenagement-zones-a8007.html>

Participation électronique aménagement zones expansion de crue, Estillac, Roquefort, Moirax et (...)

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/biovilleneuvois-modification-du-plan-d-epandage-de-a8001.html>

Ouverture d'une participation du public par voie électronique pour la modification du plan d'épandage de digestats de la SAS BIOVILLENEUVOIS implanté sur des communes de Lot-et-Garonne (47) et de Tarn-et-Garonne (82)

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/enquete-dup-parcellaire-amenagement-zones-d-a7920.html>

Enquête DUP/parcellaire aménagement zones d'expansion de crue, Estillac, Roquefort, Moirax et Aubiac

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/enquete-dup-dig-expropriation-autorisation-a7881.html>

Enquête DUP/DIG/Expropriation/autorisation environnementale rehausse lac de la Ganne

Veillez trouver en pièce jointe une note sur le rapport du commissaire enquêteur de la DUP/parcellaire aménagement zones d'expansion de crue, Estillac, Roquefort, Moirax et Aubiac.

Dans cette note nous présentons un projet alternatif à la création de 3 bassins écrêteurs de crues : ce projet utilise des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) notamment sur l'agriculture d'où cette attache.

C'est un écrêtement dynamique qui est proposé en vidant partiellement et préventivement une partie des 25 lacs collinaires présents sur les bassins des ruisseaux le Labourdasse et le Ministre. Afin de garantir les capacités d'irrigation actuelles nous proposons :

Un curage de ces lacs avec épandage des vases selon les conditions d'épandage des digestats méthanisés de la SAS Biovilleneuve. Cet épandage permettrait d'aggrader quelques dizaines d'ha distants d'au moins 100 m du chevelu hydrique, des zones drainées et de tous points d'eau souterraine.

Une rehausse et agrandissement des 25 lacs selon celle du lac de Ganne.

Une extension du réseau d'irrigation des Coteaux de Gascogne présent à 1.3 km. Cette extension utiliserait les capacités d'irrigation des 200 ha de terres irrigués par ce réseau transformées par la TAG.

Ainsi les 3,11 millions d'€ HT seraient utilisés en accord avec le SDAGE 2022-2027\* qui favorise toutes les actions non anthropiques notamment les SFN. Plusieurs zones humides pourraient au lieu d'être réduites par le projet actuel, être augmentées et ainsi participer à l'écrêtement des crues tout en rechargeant les nappes souterraines et en soutenant les étiages voire supprimer les ASSEC.

*\* Voir le compte rendu du webinaire sur le webinaire sur le SDAGE-PDM du 6 octobre 2022 en pj*

La création de dizaines de micro fermes sur les 30 000 ha de ces 3 bassins autour des lacs dit de seconde génération donne au projet alternatif un caractère innovant où l'agriculture vient à la rencontre des villages en les préservant des inondations, des sécheresses et des crises alimentaires plus que probables.

En espérant, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture du Lot & Garonne, avoir suscité l'intérêt de vos services, veuillez recevoir l'expression de notre citoyenneté active.

Alain Zanardo et Jacques Ferrat - Conseillers Municipaux à Roquefort.

<https://democrates-roquefort47310.org/Urbanisation/enquetesPubliques.htm#inondations>